



Processus de sélection des équipes « Doubles Lettres » de l'Association de hockey mineur Hudson/Rigaud/St-Lazare (AHMHRHS)

Date : 14 août 2025

Chers membres de l'Association,

Dans le cadre de notre processus d'évaluation, l'Association de hockey mineur Hudson/Rigaud/St-Lazare (AHMHRHS) s'engage à assurer la transparence et l'équité dans la sélection des joueurs pour les équipes « doubles lettres ».

Le présent document décrit le processus pour les catégories M11, M13, M15 et M18.

Phase 1 – Démarrage

Conformément aux règlements de Hockey Québec, aucune évaluation ne peut avoir lieu avant la fête du Travail (1er septembre 2025).

Les joueurs sont, pour la première semaine d'évaluation au minimum, regroupés selon la catégorie où ils ont évolué la saison précédente.

Les évaluateurs, dans la mesure du possible, ne doivent pas avoir d'enfant ou de membre de leur famille immédiate faisant partie du groupe évalué.

Une exception peut être faite s'il y a un manque de bénévoles et que l'Association n'a pas d'autre choix que d'utiliser des évaluateurs ayant un enfant ou un membre de leur famille sur la glace.

Il n'y a pas de nombre fixe d'évaluateurs, toutefois l'AHMHRHS vise toujours un minimum de 3 à 5.

Toutes les évaluations seront saisies dans l'application *SkillShark*. Celle-ci regroupera les données et produira un classement des joueurs évalués.

Phase 2 – Évaluations initiales (joueurs HRS seulement)

La première semaine (3 séances) sera interne (joueurs HRS uniquement) afin de déterminer quels joueurs accéderont au camp « doubles lettres ».

- Les deux premiers essais combineront des exercices et une partie.
- Le troisième essai sera principalement une partie.
- Pour les catégories M15 et M18, il est possible que les 2e et 3e essais soient surtout sous forme de parties.

Tous les joueurs, dans tous les groupes, seront évalués afin que chacun ait une chance d'accéder au camp « doubles lettres ».

Phase 3 – Structure du camp « Doubles Lettres » – Joueurs issus des associations fusionnées

Le premier week-end du camp servira à répartir les joueurs pour le week-end suivant, c'est-à-dire déterminer qui ira au camp **AA** et qui ira au camp **BB**.

La sélection pour le camp **AA** ne garantit pas une place dans l'équipe **BB**, si le joueur est retranché du **AA**.

Des coupures peuvent être effectuées après le premier week-end.

- Premier week-end : 2 parties intra-association pour établir le classement.
- Deuxième week-end : 2 parties hors-concours contre une association voisine.

À la lumière de ces 4 heures de jeu, les équipes **AA** et **BB** seront formées.

Si le niveau compte seulement une équipe **AA** (et aucune **BB**), alors la première semaine du camp « doubles lettres » sert immédiatement à effectuer les coupures vers les équipes « simple lettre ».

Phase 4 – Formation des équipes « Doubles Lettres »

Une fois le camp commencé, les évaluations sont prises en charge par :

- 1 évaluateur par association,
- plus 2 évaluateurs externes.

Ces évaluateurs externes ont pour rôle d'assurer une évaluation professionnelle et impartiale, de régler les différends et de trancher dans les cas limites.

Si un entraîneur-chef a déjà été nommé pour une équipe « doubles lettres », il a le droit de participer à la décision concernant les 2 dernières sélections de l'équipe.

S'il souhaite s'écarter du classement pour les 2 dernières places, il peut choisir parmi les 2 joueurs suivants au classement.

Exemple : si l'équipe doit compter 15 joueurs, aucun joueur classé au-delà du 17e rang ne peut être sélectionné.

Toutes les équipes « doubles lettres » sont composées des joueurs les plus qualifiés, peu importe leur association d'origine. Il n'existe aucune obligation de respecter un ratio : seuls les joueurs les plus aptes à compétitionner dans ces niveaux élevés seront retenus.

Critères de sélection pour le camp « doubles lettres »

- Pour les niveaux avec équipes **AA** et **BB**, le nombre total de joueurs envoyés par les associations fusionnées est d'environ **40 (+/-)**.
- Pour les niveaux avec seulement une équipe **AA**, ce nombre est d'environ **22 (+/-)**.

La répartition des joueurs envoyés par chaque association est basée sur un pourcentage correspondant au nombre total d'inscriptions parmi les associations fusionnées.

Exemple : au M11, si les 3 associations regroupent 150 inscriptions et que notre association en représente 100, nous enverrons **66 %** des joueurs au camp « lettres doubles », soit environ 26 joueurs.

Chaque association se réserve le droit :

- D'envoyer moins de joueurs si elle estime ne pas avoir assez d'athlètes pour respecter son quota,
- D'envoyer un joueur supplémentaire si elle hésite entre deux joueurs pour la dernière place.

Nous espérons que ce document répond à vos questions concernant le processus de sélection et d'évaluation des équipes « lettres doubles ».

Cordialement,

Le conseil d'administration de l'AHMHRs

Note : Ce document constitue uniquement une ligne directrice générale. Des ajustements peuvent être apportés pour tenir compte des particularités propres à chaque saison d'essais et à chaque catégorie. Ce document est fourni à titre informatif seulement et n'a aucune valeur légale.